



JEUNESSE

# Le portail famille élargit ses fonctionnalités

Une dématérialisation de vos démarches jeunesse et vie scolaire 3-11 ans

*Publié le 20 juin 2020*

Très pratique, le portail famille vous permet de planifier les activités de vos enfants en un clic ! Une simple inscription suffit et vous pouvez, 7/7 jours et 24/24 heures, depuis n'importe quel ordinateur.

A compter du **19 juin 2020**, le portail famille **centralise vos démarches jeunesse et vie scolaire** pour les **3 – 11 ans**.

**Le portail famille se substitue désormais aux formulaires papiers préexistants.**

Avec ce nouveau service, vous pouvez :

- › Mettre à jour à tous moments vos données personnelles et familiales ;
- › Lier des pièces jointes à votre dossier ;
- › Trouver les règlements scolaires : restauration scolaire et activités éducatives municipales ;
- › Retrouver l'actualité liée à la vie scolaire et au fonctionnement des écoles ;
- › Être alerté directement par courriel dans des situations exceptionnelles (COVID-19).

## **Restauration scolaire :**

- › Définir votre type d'abonnement, en début d'année : 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine ;
- › Modifier votre abonnement, en cours d'année ;
- › Inscrire votre enfant en repas occasionnel ;
- › Modifier les réservations des repas en cas d'absence justifiée (aux conditions prévues par le règlement intérieur de la restauration scolaire) ;
- › Consulter les menus des restaurants scolaires ;
- › Accéder à votre facturation : vous trouverez le lien de redirection vers l'application Bon'App .

## **Actions éducatives municipales :**

- › Inscrire/réserver la participation de votre enfant à la chorale « Le Chœur des p'tits Bôlois » pour les cours hebdomadaires de chants et les représentations publiques ;
- › Modifier ces réservations en cas d'absence justifiée (aux conditions prévues par le règlement intérieur du temps périscolaire municipal) .

## **Ateliers linguistiques (MISS et Italien) :**

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/un-nouveau-portail-famille-5563?>

- > Retrouver les liens de redirection vers le site internet de la ville pour toutes les informations utiles et le téléchargement des formulaires d'inscription à retourner par mail : [inscriptionscolaire@mairie-labaule.fr](mailto:inscriptionscolaire@mairie-labaule.fr)



**VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

